



REMISE DU MAUVAIS CHEQUIER PAR LA BANQUE

Par **dsylvie12**, le **29/01/2014** à **15:20**

Bonjour,

Je suis allée chercher mon nouveau chéquier à ma banque cependant ils m'ont remis le chéquier de quelqu'un d'autre. je ne m'en suis aperçu que 3 mois plus tard et émis 10 chèques !!

j'ai contacté ma banque dès la découverte faite et ces derniers mon dit que je devais tout rembourser à la personne propriétaire du chéquier. J'en conviens cependant quelle part de responsabilité a la banque lorsqu'elle m'a remis le chéquier de quelqu'un d'autre sachant que je leur avait présenté ma pièce d'identité ? car la banque semble complètement ignorer leur faute et ne rien vouloir faire.

Merci de votre aide.

Par **janus2fr**, le **29/01/2014** à **15:26**

Bonjour,

Il semble étonnant que vous ne vous soyez pas aperçu de l'erreur !

Normalement, lorsque vous allez chercher votre chéquier, on vous fait signer un accusé de réception, chose que l'on fait après avoir vérifié que le chéquier est correct.

Ensuite, comment peut-on émettre 10 chèques sans voir que le nom, l'adresse et le numéro de compte n'est pas le sien ?

Par **dsylvie12**, le **29/01/2014** à **15:40**

je sais cela parait incroyable mais pour la 1ère fois de ma vie c'est à moi que cela arrive, j'aurais eu la même réponse que vous mais c'est moi qui ai été complètement étourdie !! ceci dit je n'ai jamais vérifié mes chèquiers au guichet, j'ai eu confiance en la personne qui me l'a remis avec ma pièce d'identité. Et non ça n'arrive pas qu'aux autres !!!